

J'ai une maladie rhumatologique auto-immune*. Dois-je me faire vacciner contre la COVID-19?

Des résultats d'études cliniques montrent que les vaccins contre la COVID-19 sont sécuritaires et efficaces, mais comme ces études n'ont pas inclus de patients qui souffrent de maladies rhumatologiques auto-immunes, nous ignorons quelle est l'efficacité des vaccins chez ces personnes. Nous savons par contre qu'avec d'autres vaccins, comme celui contre la grippe, les personnes dont le système immunitaire est moins actif en raison de la prise de certains médicaments seraient peut-être moins bien protégées par les vaccins, mais la majorité d'entre elles va l'être. Les effets indésirables sont généralement les mêmes que pour le reste de la population.

Dois-je me faire vacciner maintenant ou plus tard?

La Société canadienne de rhumatologie a préparé ce document pour vous aider, vous et votre médecin, à décider ensemble de l'option qui conviendra le mieux à votre situation.



* Cet outil décisionnel est pour vous si vous êtes un adulte (de plus de 18 ans) et que vous souffrez d'une maladie rhumatologique auto-immune, ce qui inclut les maladies suivantes (sans s'y limiter) : arthrite juvénile idiopathique chez l'adulte, spondylite ankylosante/spondylarthrite, maladie de Behçet, myosite, polymyalgia rheumatica, rhumatisme psoriasique, arthrite réactive, polychondrite récidivante, polyarthrite rhumatoïde, sclérodermie, syndrome de Sjögren, maladie de Still, lupus érythémateux disséminé, vascularite.



Si vous êtes enceinte ou si vous allaitez, d'autres enjeux pourraient s'appliquer. Parlez à votre professionnel de la santé ou visitez [ce site](#)¹ pour plus d'informations.

Comment les vaccins contre la COVID-19 agissent-ils?

Tous les vaccins agissent en incitant votre système immunitaire à répondre à une infection. Ceci peut être obtenu de plusieurs façons. Certains, comme les vaccins contre la COVID-19 en cours d'élaboration, utilisent un petit fragment inerte du virus appelé protéine.

D'autres vaccins contre la COVID-19, dont ceux de Pfizer et de Moderna, apprennent à vos cellules comment fabriquer cette même protéine. Votre système immunitaire apprend à la reconnaître et si vous contractez le virus, votre corps se débarrasse de l'infection et vous ne tombez pas malade.

Ces vaccins ne contiennent pas le virus vivant de la COVID-19; il n'y a donc aucun risque qu'ils transmettent la COVID-19.

Vous pouvez consulter [le site](#) du gouvernement du Canada pour une information plus détaillée et à jour sur les vaccins contre la COVID-19 disponibles au Canada. ²

Quels sont les avantages du vaccin contre la COVID-19?

1

Prévenir la COVID-19.

Ces vaccins préviennent 70 % à 95 % des cas de COVID-19 chez les personnes vaccinées. C'est mieux que le vaccin annuel contre la grippe, dont l'efficacité se situe entre 40 % et 60 %.

2

Réduire la gravité de la COVID-19.

La COVID-19 est moins sévère chez les personnes vaccinées.

3

Protéger les autres.

En vous faisant vacciner, vous pouvez aussi protéger votre entourage. À mesure que les gens se feront vacciner, la propagation de la COVID-19 diminuera.

Quels sont les effets secondaires ou les risques?

Comme tous les vaccins, le vaccin contre la COVID-19 peut donner des effets secondaires ou des risques passagers :



- douleur au bras où l'injection a été faite
- enflure temporaire des ganglions lymphatiques
- fatigue
- fièvre, frissons
- maux de tête
- courbatures et douleurs articulaires

Ces effets secondaires disparaissent généralement en l'espace d'un jour ou deux, mais peuvent durer quelques jours chez certaines personnes et leur faire manquer l'école, le travail ou des activités familiales. Les effets secondaires d'une seconde dose peuvent être plus prononcés parce que le système immunitaire sait désormais reconnaître le fragment du virus de la COVID-19 contenu dans le vaccin. Les effets secondaires varient d'une personne à l'autre.

Ce que vous devez savoir si vous avez une maladie rhumatologique auto-immune.

Le vaccin reste-t-il sécuritaire et efficace?

Nous savons peu de choses sur les effets indésirables et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19 chez les personnes atteintes de maladies rhumatologiques auto-immunes car elles ont été exclues des études sur les vaccins contre la COVID-19.

Nous savons par contre que d'autres vaccins comme celui contre la grippe donnent une protection adéquate chez la majorité des personnes atteintes de maladies auto-immunes, avec des effets secondaires semblables à ceux observés dans la population générale. Les autres vaccins ne déclenchent habituellement pas de poussées des maladies auto-immunes. Nous continuerons d'en apprendre plus à ce sujet à mesure que plus de gens recevront le vaccin contre la COVID-19.

Ces vaccins ne contiennent pas le virus vivant de la COVID-19; il n'y a donc aucun risque qu'ils transmettent la COVID-19.



Il y a un risque de réactions allergiques chez les personnes qui ont une allergie à l'un des composants du vaccin contre la COVID-19, et celles-ci peuvent être graves. C'est pourquoi, si vous vous faites vacciner, vous devez rester en observation pendant au moins 15 minutes après l'injection (cela s'applique également aux autres types de vaccinations). Pour plus de renseignements sur les allergies aux vaccins contre la COVID-19, consultez le [site du CDC](#).³

Que dois-je faire de mes médicaments réguliers si je décide de me faire vacciner?

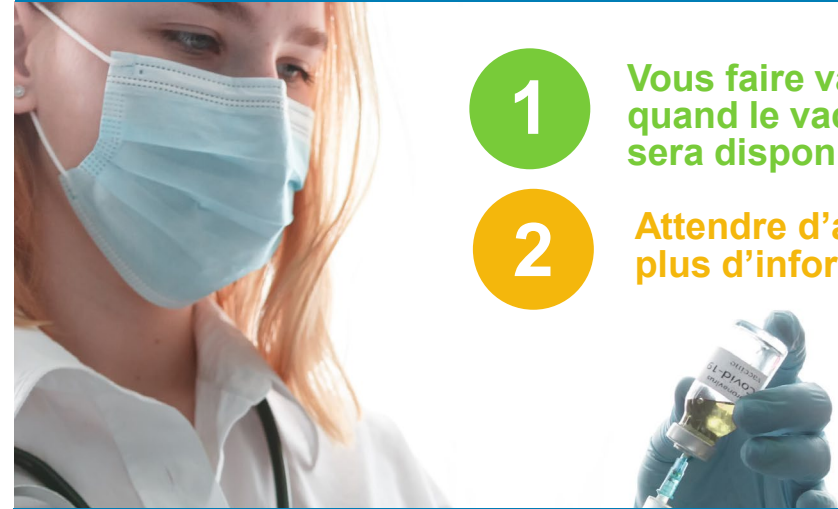
Certains médicaments pourraient réduire la protection normalement conférée par le vaccin. Même si nous n'avons pas d'informations spécifiques sur le vaccin contre la COVID-19, nous avons des informations avec d'autres vaccins.



Le rituximab, en particulier, est connu pour réduire la réponse immunitaire aux vaccins. D'autres médicaments, comme le méthotrexate, les inhibiteurs de JAK (tofacitinib (Xeljanz), baricitinib (Olmiant), upadacitinib (Rinvoq)) ou la prednisone à des doses élevées (> 20 mg/jour), peuvent réduire la protection conférée par certains vaccins, même si la majorité des gens restent protégés. Votre professionnel de la santé vous aidera à décider ce qu'il faut faire de vos médicaments réguliers si vous décidez de vous faire vacciner.

Pour beaucoup de patients, continuer de prendre les médicaments déjà prescrits est la meilleure option pour éviter les poussées de la maladie.

Vos options



1

Vous faire vacciner quand le vaccin sera disponible.

2

Attendre d'avoir plus d'informations.

Vous pouvez choisir de vous faire vacciner maintenant (si le vaccin est disponible dans votre région) ou attendre qu'il y ait plus d'informations disponibles. Des études sont prévues pour comprendre comment les personnes atteintes de maladies auto-immunes répondront aux vaccins contre la COVID-19, mais nous ignorons à quel moment ces renseignements supplémentaires seront disponibles.

À NOTER: Si vous choisissez de vous faire vacciner, vous devrez quand même continuer de respecter les consignes de la santé publique et ne pas prendre pour acquis que vous êtes entièrement protégé contre la COVID-19, tout comme les personnes en bonne santé.

Cet outil décisionnel, mis au point par la Société canadienne de rhumatologie (SCR) et l'Alliance canadienne des arthritiques (ACA), s'adresse aux personnes atteintes de maladies rhumatologiques qui envisagent de recevoir le vaccin contre la COVID-19. Il doit être utilisé dans le cadre d'une discussion avec votre médecin ou un autre membre de votre équipe soignante.

Cet outil décisionnel est accessible sur le [site de la SCR](#). Vous êtes autorisé à reproduire et à distribuer ce document dans sa version intégrale sans permission additionnelle. Une forme gratuite et modifiable de l'outil décisionnel est aussi disponible sur demande afin qu'il puisse être adapté à d'autres populations, à la condition qu'il ne serve aucun intérêt commercial et qu'il soit accessible sans frais au public. Les demandes peuvent être formulées par courriel à la SCR, à l'adresse info@rheum.ca. Veuillez noter que les informations fournies dans cet outil décisionnel reflètent les connaissances générales dans ce domaine à la date de publication. La Société canadienne de rhumatologie se dégage de toute responsabilité concernant de possibles erreurs ou omissions.

Références:

Énoncé de position de la SCR sur la vaccination contre la COVID-19

rheum.ca/fr/resources/publications/

¹ Shared Decision-Making: COVID Vaccination in Pregnancy Decision Aid (préparé par un groupe de travail de la Faculté de médecine de l'Université du Massachusetts – Baystate) bit.ly/2LMQUsn

² Coronavirus disease (COVID-19) vaccines: Overview bit.ly/39oXf6w

³ COVID-19 Vaccines and Allergic Reactions bit.ly/2M4Bpf8

Responsable du projet : Glen Hazlewood.

Collaborateurs : Claire Barber, Cheryl Barnabe, Sasha Bernatsky, Ines Colmegna, Paul Fortin, Louis Girard, Carol Hitchon, Gilaad Kaplan, Laurie Proulx, Dawn Richards, Rosie Scuccimarri, Amanda Steiman, Karina Top

Conflits d'intérêts : Le responsable du projet ne signale aucun conflit d'intérêts. La SCR reçoit un appui de l'industrie de la part de fabricants de vaccins contre la COVID-19. La SCR a fourni le soutien d'une tierce partie chargée du graphisme qui n'a eu aucun droit de regard sur le contenu. L'APSA a reçu un soutien financier de fabricants de vaccins.

Citation : Société canadienne de rhumatologie et Alliance canadienne des arthritiques. Outil décisionnel pour le vaccin contre la COVID-19 chez les patients atteints de maladies rhumatologiques auto-immunes. Le 19 janvier 2021. Accessible ici : rheum.ca/fr/decision-aid.